

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	15 ^{eme}
Nom de site	134_JAVEL 75015	Numéro	75115_024_01
Adresse du site	134, rue de Javel	Hauteur	R+11 (33,50m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G et partage de la fréquence 700MHz existante en 4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts SFR et Bouygues (azimuts : 0, 120° et 240°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	14/06/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/04/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la fréquence 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes pour le partage du 700MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 4m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 4V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 3V/m 5G : 0° < 3V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	39,80 m pour les antennes à faisceaux fixes 40,45 m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes existantes seront remplacées par des nouvelles qui reprennent les teintes gris clair du matériel présent. Elles seront installées en retrait de façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

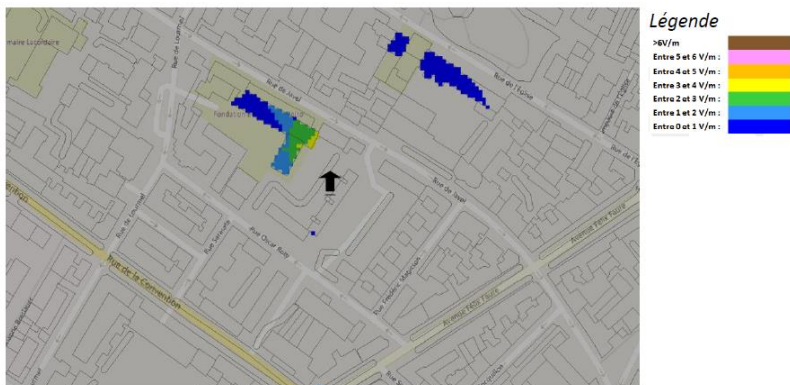
**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



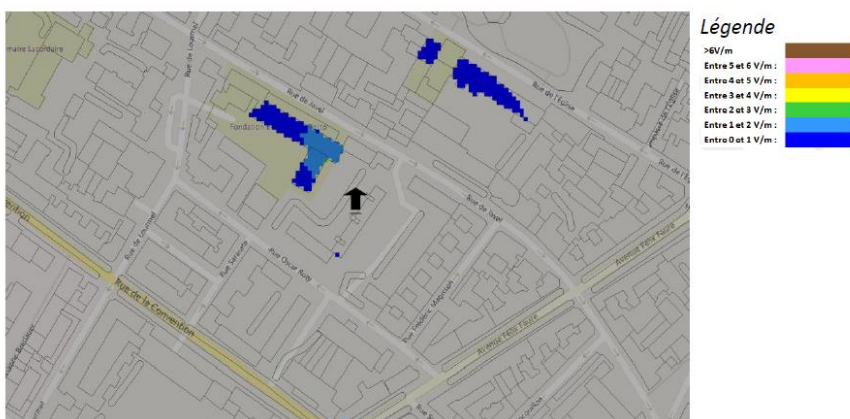
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	25.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	25.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

